

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE DE L'ISMALA SA : UNE SYNERGIE PUBLIC-PRIVÉ AU SERVICE DE L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

L'Assemblée Générale Constitutive de l'ISMALA SA s'est tenue le 10 avril 2025 à Casablanca, concrétisant la création d'une structure dédiée à la gestion de l'Institut Spécialisé des Métiers de l'Aéronautique et de la Logistique Aéroportuaire (ISMALA) et ISMALA Extension.

L'Assemblée s'est déroulée en présence de Madame Loubna Tricha, Directrice Générale de l'OFPPT, de Monsieur Adil Jalali, Président du Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS) et des représentants des Ministères de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, de l'Economie et des Finances et de l'Industrie et du Commerce.

Dans son allocution, Madame Loubna Tricha s'est réjouie de ce rapprochement stratégique qui permettra d'accompagner la dynamique du Secteur Aéronautique et de répondre de manière efficace aux besoins des Professionnels, notamment en Maintenance, Réparation et Révision (MRO) découlant du contrat programme de RAM pour la période 2023-2037.

Madame la Directrice Générale a également souligné que la création de l'ISMALA SA s'inscrit dans la continuité de la collaboration entamée depuis la signature en juin 2019 du mémorandum d'entente (MOU), entre le Ministère de l'Industrie et du Commerce, le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'OFPPT et le GIMAS.

Elle n'a pas manqué de souligner l'essor que connaît le secteur aéronautique au Maroc qui va au-delà de la réalisation d'opérations de second degré, mais qui fait preuve d'une grande compétitivité dans des industries de haute technologie et à forte complexité et confirme la capacité du Maroc à relever de grands challenges. Et d'ajouter que « Cette Assemblée constitue un jalon qui marquera un tournant significatif dans l'évolution de la gouvernance des Etablissements de formation professionnelle », tout en précisant que le choix de ce nouveau mode de gouvernance traduit l'engagement de l'OFPPT à servir l'écosystème aéronautique et permettra à l'ISMALA de jouer pleinement son rôle.

Une gouvernance partagée et structurée

Le nouveau mode de gouvernance de l'ISMALA SA, société chargée de la gestion de l'ISMALA 1 & 2, dont le capital est détenu à 51% par le GIMAS et à 49% par l'OFPPT, ambitionne de renforcer la réactivité, voire la proactivité, de cette structure de formation face aux évolutions de l'écosystème aéronautique. Il s'inscrit dans une logique d'implication étroite des professionnels dans l'ensemble du processus de formation, en faveur d'une montée en compétences garantie des jeunes et du développement de l'industrie aéronautique dans notre pays.

La gouvernance de l'ISMALA SA sera assurée via un Conseil d'Administration composé de 12 membres représentant l'OFPPT, le GIMAS, et les 3 Ministères concernés.

ISMALA SA : un plan d'action ambitieux dès la première année

Le programme d'action 2025 de l'ISMALA SA prévoit une série d'actions portant notamment sur le lancement de 4 formations qualifiantes dans les métiers du MRO et de 4 nouvelles formations continues, le renforcement du corps formateur ainsi que la mise à disposition de nouveaux équipements, à même de garantir un apprentissage immersif des jeunes.

Dans ce même cadre, les deux parties (OFPPT et GIMAS) entendent renforcer leur synergie au cours des prochaines années. L'objectif est de positionner ISMALA comme un centre d'excellence national et régional, capable de former une main-d'œuvre hautement qualifiée, tout en anticipant les besoins futurs du secteur, en constante évolution.

A l'issue de l'Assemblée Générale Constitutive, Madame Loubna Tricha et Monsieur Adil Jalali ont procédé à la signature du pacte d'actionnaires et des statuts de la société, consolidant ainsi le cadre juridique de ce partenariat stratégique.

Il est également à noter qu'un contrat de performance sera conjointement signé définissant les engagements des parties prenantes, notamment en termes de formation de compétences, d'insertion des lauréats, de mobilisation de ressources financières et de développement de ressources propres, entre autres.

A titre de rappel, ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet "Cap Excellence", initié par le Ministère de l'Industrie et du Commerce, portant sur la modernisation des instituts de formation dédiés au secteur industriel de l'OFPPT, en adoptant une gouvernance fondée sur un partenariat public-privé.

Zoom sur l'offre de formation de l'ISMALA SA

L'Offre de Formation de l'ISMALA et de l'ISMALA extension couvre des formations diplômantes (pour le niveau technicien spécialisé) en matière de Génie électrique, (options *Electronique, Automatismes et Robotique ainsi que Mécatronique*), Aérostructure (options *Ajustage montage de cellules d'aéronefs, Chaudronnerie Aéronautique, Matériaux Composites en Aéronautique*), Logistique Aéroportuaire, Traitement de surface et traitement thermique, en plus de la filière Usinage sur Machines-Outils à Commande Numérique.

La formation qualifiante porte sur 4 filières : Maintenance Aéronautique, Agent commercial d'exploitation, Peintre Etancheur aéronautique et Soudage aéronautique.

A terme, l'ISMALA SA couvrira 5 filières diplômantes, 7 filières qualifiantes et 7 filières de formation continue (avec 5 types de qualification).